

ARRÊTÉ 2014- PG- 127
Examen professionnel d'avancement de grade
Rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe
LISTE D'ADMISSION - SESSION 2014

Service Concours

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-940 du 1^{er} août 2012 modifié fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 18-II du décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2014-PG-05 du 8 janvier 2014 portant ouverture de l'examen professionnel d'avancement au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe

Vu le procès-verbal établi par le jury en date du 14 novembre 2014 fixant la liste des lauréats de l'examen professionnel d'avancement au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des lauréats de l'examen professionnel d'avancement au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe est jointe en annexe au présent document,

Article 2 : Madame la directrice générale des services du centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure et Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis en préfecture, affiché et publié sur le site internet du centre de gestion d'Eure et Loir,

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission/réception en Préfecture le : 26-11-2014

et de la publication le : 27-11-2014

Par délégation,

La directrice générale des services

Fait à Luisant le 25 novembre 2014

Le Président,

Norbért MAITRE



C. ROUSSET

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Adresser toute correspondance impersonnellement à : Monsieur le Président du Centre de Gestion de la FPT d'Eure-et-Loir

Maison des Communes - 9, rue Jean Perrin - 28600 LUISANT - Ligne de bus n° 13

Tél : 02 37 91 43 40 - Fax : 02 37 30 87 44 - Courriel : contact@cdg28.fr - Site internet : www.cdg28.fr

LISTE DES CANDIDATS ADMIS**EXAMEN PROFESSIONNEL DE
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2^e CLASSE - Avancement de grade****- Session 2014 -**Jury du 14 NOVEMBRE 2014

N° Dossier	NOM	Prénom
14547	ALLAIN	Lise
14453	ALLARD	Virginie
14366	BEDU	Fabienne
14337	BELKHEDIM	Karima
14541	BENYAHIA	Karima
14357	BOITEZ	Nicolas
14409	BRABANT	Anne
14381	CARRERE	Sylvie
14384	CASTAGNET	Magali
14363	CHAPLAULT	Emeline
14529	CIEPIELEWSKI	Lydie
14519	DAGNEAUX	Hugues
14417	DE MATTOS	Solange
14480	DOUCET	Véronique
14477	EGRET	Sylvie
14452	FLANDIN	Stéphanie
14481	FORGET	Magalie
14559	FREDON	Séverine
14362	GERMAY	Laure-Marie
14400	GUEHO	Louis-Olivier
14432	HUBERT	Christine
14418	JOLIVEL	Valérie
14454	LE SAYEC	Valérie
14401	LECHAT	Annick
14349	MAHE-BERTHAULT	Isabelle
14428	MAHOUDEAU	Séverine
14413	MARTZOLFF	Magali
14385	MASSON	Véronique
14509	MAUPETIT	Philippe
14361	MONNE	Céline
14438	MORIN	Angélique
14560	NUNES	Hélène
14342	PERFILLON	Marie-Hélène
14542	PETIT	Guillaume
14434	POINT	Coralie
14451	POTIER	Stéphanie
14406	REGNAULT	Christelle
14431	RENAUD	Muriel
14410	RIBEIRO	Sabrina
14343	RICHARD	Isabelle
14548	RIDELLE	Elodie
14429	ROUSSEAU	Corinne
14458	THOUAN	Sophie
14375	VALLET	Sophie
14467	VUILLEMOT	Yannick

Nombre de candidats admis : 45